



# **La mobilisation des bois dans les forêts publiques lorraines**

## **De la vente des coupes sur pied... à la commercialisation de produits et la prestation de services**



## 1 – Les forêts publiques lorraines : un enjeu économique social et majeur (1)

Les forêts publiques en Lorraine représentent les 2/3 du patrimoine boisé de la région :

- 225 000 ha dans les forêts domaniales appartenant à l'Etat
- 360 000 ha de forêts des collectivités appartenant à 1 973 communes forestières

Volume commercialisé (ou délivré) chaque année :  
2 500 000 m<sup>3</sup> dont 52 % de feuillus et 48 % de résineux



## 1 – Les forêts publiques\_lorraines : un enjeu économique et social majeur (2)

- Les propriétaires forestiers publics sont relativement peu nombreux par rapport au nombre de propriétaires privés
- La surface moyenne de forêts communales est significative: 183 ha
- L'ONF, gestionnaire unique des forêts publiques a une responsabilité particulière dans la dynamisation de la filière et la garantie d'approvisionnement des entreprises : plus de 20 000 emplois en Lorraine relèvent de l'exploitation du bois et de sa transformation

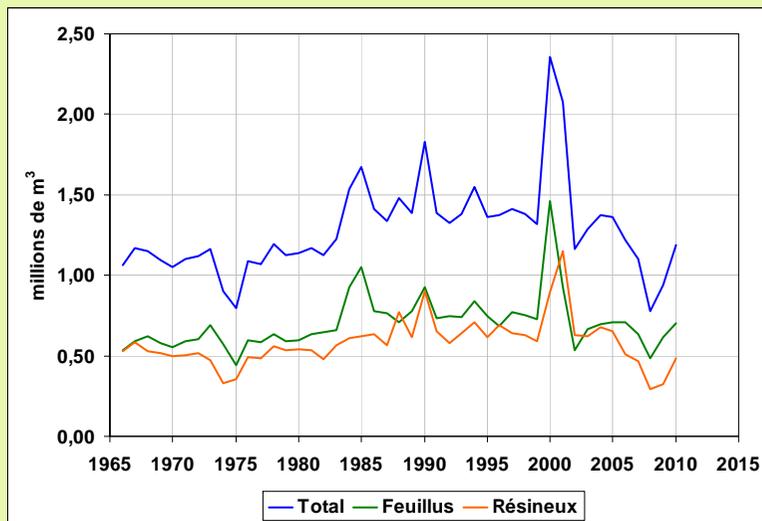


## 2 – La ressource bois dans les forêts publiques : quelles perspectives ?

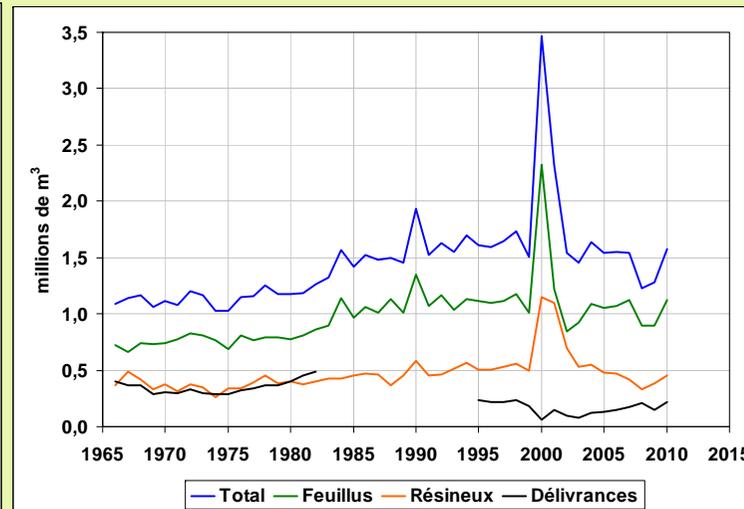
- Des questions sont régulièrement posées sur les capacités des forêts à produire plus tout en restant dans une logique de gestion durable et de respect des enjeux environnementaux
- Des chiffres communiqués sur les évolutions possibles pour 2020 ont donné lieu à diverses interprétations et polémiques au sein des instances professionnelles et de protection de la nature
- Les forêts lorraines ont payé un lourd tribut à la tempête du 26 décembre 1999 : 19,5 M de m<sup>3</sup> abattus pour les forêts publiques soit plus de 7 années de récolte

## 2 – La ressource bois dans les forêts publiques : quelles perspectives ? (2)

- Après le pic de 2000 (récolte des chablis), la récolte a chuté fortement, mais tend depuis 2008 à se redresser : une évolution durable ?



Graphique n° 1 : forêts domaniales  
Evolution des volumes mobilisés de 1996 à 2010

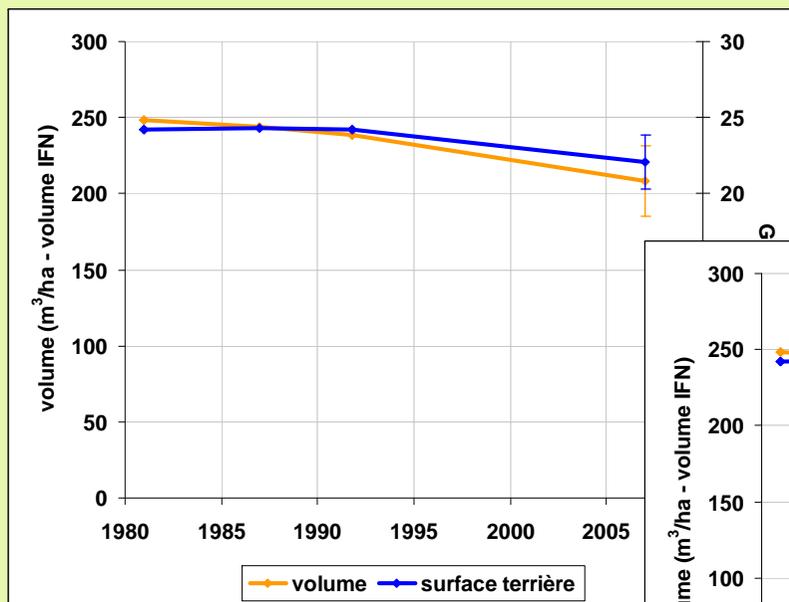


Graphique n° 2 : forêts des collectivités  
Evolution des volumes mobilisés de 1996 à 2010

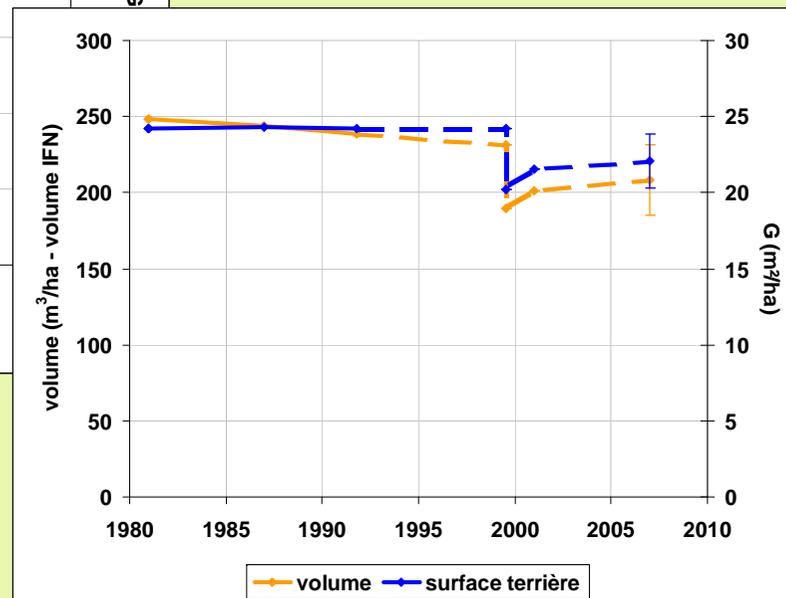
## 2 – La ressource bois dans les forêts publiques : quelles perspectives ? (3)

Deux approches permettent de mieux cerner le potentiel réel de production des forêts publiques :

- Une analyse de la variation des stocks dans les forêts domaniales et communales entre 1987 et 2006 en utilisant les chiffres de l'IFN



Evolution des stocks pour la Forêt Domaniale : 1981-2007



## 2 – La ressource bois dans les forêts publiques : quelles perspectives ? (4)

- Une deuxième approche s'appuie sur l'analyse des plans d'aménagement et les prévisions de récolte à 5 ans. Un outil d'expertise permet d'appréhender les récoltes prévisionnelles par grands types de produits.

	Forêts domaniales		Forêts des collectivités	
	LIM BASSE	LIM HAUTE	LIM BASSE	LIM HAUTE
V Total	1 071 000	1 195 000	1 446 000	1 713 000
Autres feuillus	107 000	124 000	225 000	271 000
Autres Rx 20 et –	6 000	8 000	4 000	6 000
Autres Rx 25 et +	35 000	39 000	20 000	26 000
Chêne 25 et –	18 000	22 000	12 000	16 000
Chêne 30/45	31 000	37 000	55 000	68 000
Chêne 50 et +	48 000	56 000	118 000	144 000
Epicéa Com 20 et –	11 000	14 000	12 000	15 000
Epicéa Com 25 et +	83 000	90 000	75 000	85 000
Hêtre 25 et –	47 000	53 000	34 000	43 000
Hêtre 30/35	44 000	50 000	37 000	46 000
Hêtre 40 et +	145 000	161 000	214 000	255 000
Houppiers Feuillus	263 000	293 000	408 000	488 000
Houppiers Résineux	42 000	47 000	33 000	38 000
Pin Syl 20 et –	3 000	4 000	1 000	2 000
Pin Syl 25 et +	43 000	47 000	25 000	30 000
Rx non dénombrés	1 000	2 000	0	1 000
Sapin pect 20 et –	5 000	7 000	6 000	8 000
Sapin pect 25 et +	128 000	149 000	154 000	172 000
Taillis	1 000	2 000	3 000	5 000
... Autres			1 000	2 000



## 2- La ressource bois dans les forêts publiques : quelles perspectives ? (5)

Une première conclusion de ces analyses permet d'envisager pour les 5 à 10 années à venir :

- une stabilisation de la récolte en forêt domaniale (1,1 à 1,2 M m<sup>3</sup>)
- une hausse modérée possible de récolte en forêts communales (1,4 à 1,7 M m<sup>3</sup>)

Le gisement total supplémentaire ne devrait pas excéder 200 000 m<sup>3</sup> par rapport à la récolte totale mobilisée en 2011.



### 3 – L'évolution des modes de commercialisation pour les forêts publiques : un enjeu stratégique pour la filière forêt-bois (1)

Les lois de 2001 (LOF) et de 2005 (LDTR) permettent à l'ONF et aux communes de choisir librement le mode de vente : développement des ventes de gré à gré dans le code des contrats d'approvisionnement

Deux objectifs majeurs :

- Optimiser et sécuriser les recettes des ventes de bois pour les propriétaires
- Assurer un approvisionnement régulier et compétitif de la filière

### 3 – L'évolution des modes de commercialisation pour les forêts publiques : un enjeu stratégique pour la filière forêt-bois (2)

L'évolution des volumes vendus en contrat est contrastée entre les types de produits et les types de propriétaires.

Produit	volume contrat FD	volume total FD	% contrat	Volume contrat FC	Volume Total FC	% contrat
BO chêne	6 400	77 200	8 %	2 300	139 400	2 %
BO hêtre	68 000	182 000	37 %	63 700	246 600	26 %
BO sapin-épicéa	185 000	285 000	65 %	20 400	320 500	6 %
BO pins-douglas	28 800	76 700	38 %	4 600	64 700	7 %
BI-BE	160 000	434 800	37 %	12 900	600 100	2 %
Total	451 400	1 124 000	40 %	108 400	1 551 800	7 %



### 3 – L'évolution des modes de commercialisation pour les forêts publiques : un enjeu stratégique pour la filière forêt-bois (3)

**Le nouveau contrat d'objectifs et de performance 2012-2016  
Etat-FNCOFOR-ONF fixe comme cible d'atteinte en 2016 :**

- 40 % de volumes contractualisés pour la forêt domaniale
- 25 % des volumes contractualisés dans les forêts communales

**Pour les travaux :**

- **Objectif de rééquilibrer l'approvisionnement des contrats entre FD et FC**
- **Travailler spécifiquement avec les acteurs de la filière (communes, industriels, interprofessions, ...) sur :**
  - le bois d'œuvre résineux
  - le bois d'œuvre hêtre
  - le bois énergie / bois d'industrie



## 4 – Perspectives et enjeux

- **Consolider une mutation rapide qui a profondément modifié le rôle respectif des différents acteurs et conduit les services de l'ONF à professionnaliser les missions liées à la logistique et la commercialisation des bois façonnés**
- **Mieux intégrer la démarche de contractualisation en amont (communes propriétaires) et l'aval (transformation, constructeur bois etc...) : développer la valeur ajoutée pour l'ensemble de la filière locale**
- **Associer les acteurs et particulièrement les entreprises de travaux forestiers (ETF) pour les fidéliser et les faire travailler dans un cadre économiquement performant, socialement responsable et écologiquement maîtrisé**